

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-42

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10
Conseillers absents :
Conseillers représentés :

Pour : 10
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 11 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet CESSION D'UNE CONCESSION PERPÉTUELLE À MADAME ASTIER

- ***Vu*** la demande de Madame Sabine ASTIER d'acquérir la concession perpétuelle n°14 située dans le Nouveau Cimetière de Freissinières
- ***Vu*** la délibération n°2014-10 du 13 janvier 2014 fixant les tarifs des concessions au cimetière

Monsieur le Maire propose de céder la concession perpétuelle n°14 située dans le Nouveau Cimetière de Freissinières à Madame Sabine ASTIER au prix de 1 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à céder la concession perpétuelle n°14 située dans le Nouveau Cimetière de Freissinières à Madame Sabine ASTIER au prix de 1 000 €.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

